

NOTE SUR LE PROTOXYDE D'AZOTE 20 juin 2018

DEFINITION : il s'agit d'un gaz à usage courant, plus connu sous le nom de « gaz hilarant » présenté dans des aérosols, type siphon à chantilly ou des bonbonnes utilisées en médecine ou dans l'industrie.

STATUT : en France, il est en vente légale. Il est d'ailleurs bien connu des étudiants en médecine sous le nom de N₂O (ils peuvent avoir rencontré ce type de produit au cours de leurs stages ou dans les soirées où il est relativement présent)

CONSOMMATION : détourné de son usage, il est inhalé en utilisant des ballons de baudruche.

EFFETS : il est apprécié pour ses effets « euphoriques » intenses, mais qui sont de courte durée (2 à 3 mn)

CONSTAT : il s'agit d'un produit largement banalisé et qui n'est pas considéré comme une drogue, notamment à cause du sentiment de maîtrise des effets relativement importants du fait de leur courte durée.

RISQUES :

- **A court terme** : nausées, vomissements, maux de tête, brûlures de la bouche ou du nez
- **A long terme** : confusion, ralentissement du rythme cardiaque, faiblesse musculaire

LIEUX D'UTILISATION : son usage est relativement limité, parfois consommé dans les festivals principalement sur les zones extérieures ou dans les free-party, bien qu'il semble moins présent qu'à une époque (constat réalisé par Nina TISSOT, Coordinatrice Dispositif TREND Rhône Alpes Auvergne)

En outre, sur la région lyonnaise, l'association de prévention en toxicomanie pour les jeunes Avenir Santé, confirme ne pas avoir repéré de consommation croissante de protoxyde d'azote dans le cadre des actions menées par l'association.

Francoise JARDEL, assistante prévention